



Calcul de récompense sur propriété immobilière

Par **GUILBERT Christiane**, le **28/04/2011** à **13:16**

Bonjour, ayant des fonds propres de 300 000 fr en 1995, mariée sous le régime de la communauté simple, nous avons acheté une maison de 210 000 fr avec clause de réemploi. Il me restait donc 90 000 fr que nous avons utilisé pour des travaux de remise en état et d'amélioration dont le total correspond à 40 000 euros. Je désirerais que la maison m'appartienne complètement. Comment calculer la récompense due à mon mari sachant que la maison est actuellement estimée autour de 150 000 euros? Quand puis-je et dois-je la payer? Le notaire ne me donne pas de chiffre pour la récompense ni de date, fait trainer la paperasserie depuis + de 2 mois et donne des renseignements trop imprécis et vagues. Il nous conseille aussi de faire une donation au dernier vivant. Quels en sont les avantages et les inconvénients? Merci d'avance car je suis dans le flou et ne sait plus que faire